

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

La Revue Canadienne publie un Album littéraire et musical, paraissant tous les mois, par livraisons de 32 pages de matières littéraires et 4 pages de musique. Les douze livraisons de l'année contiennent la matière de 10 volumes ordinaires.

ON S'ABONNE :
3 Montreal, AUX BUREAUX No. 15, RUE ST. VINCENT.
3 Quebec, CHEZ M. F. X. JULIEN, MAISON DE LA CORPORATION.

La Revue Canadienne

DU MONDE POLITIQUE, RELIGIEUX, LITTÉRAIRE, INDUSTRIEL ET COMMERCIAL.

LOUIS. O. LE TOURNEUX, RÉDACTEUR EN CHEF.

Education.

Industrie.

Progres.

PARAISANT LES Mardi et Vendredi.

CONDITIONS D'ABONNEMENT. (Payable d'avance.)

Abonnement au Journal semi-hebdomadaire...
Abonnement à l'Album Mensuel, Littéraire et Musical, seul...
Aux deux publications réunies...

PRIX DES ANNONCES.
Six lignes et au-dessous, première insertion...
Dix lignes et au-dessous, première insertion...
Au-dessus par ligne...
Toute insertion subséquente, le quart de prix. (Afranchir les lettres.)

COMPAGNIE D'Assurance Mutuelle Contre le feu du Comté de Montréal. AVIS.

LES Membres de la Compagnie d'Assurance Mutuelle contre le Feu du Comté de Montréal sont par le présent notifiés que quatre répartitions de dividendes ont été chargés et déclarés payables pendant l'année sur les billets de prime, aux dates respectives qui suivent, savoir :

4 par cent, le 4 Octobre, A. M. 1845.
idem 23 Mai, 1846.
idem 4 Août, P. M. 1846.
ditto 17 Août,

Et que les dits Dividendes ou répartitions formant en tout sept par cent, devront être payés au Bureau de la Compagnie de cette ville, le ou avant le cinquième jour d'Octobre prochain conformément aux actes de la 4me et 5me Victoria, chap. 40, de la 5me Victoria, chap. 17 et 18, et de la 6me Victoria, chap. 84, et suivant les Règlements de l'Institution.

Par ordre du Bureau, P. L. Le TOURNEUX, SECRÉTAIRE ET TRÉSORIER. Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle, contre le Feu du Comté de Montréal, Montréal, 21 août, 1846.

COMPAGNIE D'Assurance Mutuelle Contre le feu du Comté de Montréal. AVIS. L'Assemblée annuelle des membres de la Compagnie d'Assurance Mutuelle contre le Feu du Comté de Montréal, aura lieu au Bureau de la Compagnie, Rue St. Sacrement en la ville de Montréal, LUNDI le cinquième jour d'OCTOBRE prochain, à ONZE heures du matin.

Min d'être un nouveau bureau de Directeurs pour l'année prochaine, conformément aux Actes d'Incorporation et suivant les règlements de la compagnie. Il sera lu et alors soumis à l'Assemblée un état des affaires de l'Institution. Par ordre du Bureau, P. L. Le TOURNEUX, SECRÉTAIRE. Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle, contre le Feu du Comté de Montréal, Montréal, 21 août, 1846.

LIGNE DE STEAMERS entre Montreal et Quebec. JUSQU'A avis ultérieur, le prix du Passage par les Steamers "MONTREAL", "QUEEN" et "LOUIS SYDENHAM" sera comme suit :

Passagers de chambre (les repas compris) 10s 0d.
Passagers d'avant 2s 6d.
Le Fret, suivant le Tarif.
JOHN TORRANCE et Cie. Agts. M. et Q. Steam. Bt. Co. 31 juillet 1746.

ECOLE COMMERCIALE DE BONSECOURS. L'ECOLE COMMERCIALE de Notre-Dame de Bonsecours s'ouvrira MARDI le premier de Septembre prochain. H. C. SHARING. Montréal, 14 août.

LA rentrée des élèves du Collège de l'Assomption aura lieu le 7 de Septembre. 28 août.

LA rentrée des élèves aura lieu au Collège de Masko le 16 de septembre. On prie bien les parents d'écrire les inconvenances qui pourraient résulter s'ils n'étaient pas exactes à envoyer leur enfants sans retard. J. LAROQUE, Ptre. Les journaux français de Montréal sont priés de se reproduire 3 fois cette annonce. 25 août.

AVIS. LES personnes qui désirent contracter avec le BUREAU DES TRAVAUX PUBLICS pour fournir du BOIS SCIE, pour le chemin de pontage de Granby à Chambly, pourront louer plusieurs moulins à Seigle et des pouvoirs d'eau dans la paroisse St. Césaire, Seigneurie Debartzch, en s'adressant au Bureau Seigneurial au dit lieu de St. Césaire. Montréal, 18 août 1846.

AVIS. LA SOCIÉTÉ ci-devant existante entre HARRISON STEPHENS, JOHN YOUNG et ROMEO H. STEPHENS, sous noms de S. "EPHENS, YOUNG et Cie., a été dissoute, aujourd'hui, par consentement mutuel. Toutes dettes dues à, et par la dite Société, seront réglées par JOHN YOUNG et BENJAMIN HOLMES. HARRISON STEPHENS, JOHN YOUNG, ROMEO H. STEPHENS, Montréal, 1er septembre 1846.

AVIS. LES AFFAIRES faites jusqu'ici par MM. HARRISON STEPHENS, JOHN YOUNG et ROMEO H. STEPHENS, seront CONTINUÉES par les soussignés, sous les noms de STEPHENS, YOUNG et Cie., JOHN YOUNG, BENJAMIN HOLMES. Montréal, 1er septembre 1846.

Le Soussigné a enfin la satisfaction d'annoncer qu'après avoir éprouvé un retard injuste et vexatoire de quatre années, il peut maintenant reprendre la PUBLICATION DE

MAGNIFIQUE PLAN GRAVÉ DES Opérations Navales et Militaires DEVANT QUÉBEC, ET DE

La mort de Wolfe, Sous le Patronage distingué de Son Excellence le Lieutenant Général le très-Honorable COMTE DE CATHCARTH.

Avant l'interruption de la publication, le Soussigné avait été honoré du patronage de plus distingué dans le ROYAUME UNI—aussi de l'approbation unanime et de l'encouragement de toutes les villes incorporées de L'AMÉRIQUE BRITANNIQUE DU NOORD et la dernière approbation de son ouvrage lui a été récemment donnée par le vote unanime des Communes du Canada.

Les copies de cette gravure ont été jusqu'à aujourd'hui livrées aux Souscripteurs seulement, c'est pour eux que les copies qui restent à livrer sont destinées. ALFRED HAWKINS, Août 1846. Mont Pleasant Québec. On reçoit à ce Bureau les noms des Souscripteur

Le certificat qui suit fut présenté à M. Hawkins à Londres, par l'officier distingué dont il porte le nom. D'après une connaissance parfaite des environs de Québec ayant résidé pendant dix ans, la plus grande partie de ce temps sur les Rives d'Abraham, et d'après une connaissance générale des opérations de 1759 telles que détaillées dans divers publications, et telles que décrites par des individus qui eurent une part à ces opérations, je crois pouvoir recommander le Plan de M. Alfred Hawkins comme méritant bien l'attention de ceux à qui il est dédié et le patronage du public anglais. (Signé) JOHN HARVEY.

Etablissement à vendre. MAISON, caves et glacière, cours, jardins, écuries, colombier et autres dépendances au village de la paroisse St. Benoît. Ensemble, ou séparément, plusieurs autres emplacements dans le même village, un verger et diverses prairies, terres et fermes dans la même paroisse Titres incontestables.

Conditions faciles, une partie du prix exigée comptant le reste payable en neuf ou dix années. S'adresser sur le lieu à M. Girouard. St. Benoît, 11 août, 1846.

PROSPÉRIÉTÉS D'UNE MAISON D'EDUCATION A L'INDUSTRIE.

Ce nouvel Institut, sous la présidence de messieurs Mansault, V. G., et curé du lieu, ouvrira ses classes le 15 de septembre. En attendant l'arrivée des frères de l'Ordre de St. Viateur, qui doivent avoir la conduite de cette maison, des ecclésiastiques prendront la direction des classes. On y enseignera la lecture et l'écriture tant en français qu'en anglais et les premières règles; mais il y aura aussi des classes plus élevées où on enseignera l'arithmétique dans toutes ses branches, la tenue des livres de comptes, la géométrie, l'usage des globes, l'histoire et le dessin: enfin toutes les parties de l'instruction qui sont le plus en usage dans le monde. On sera aussi occupé de mesure de denier, dans le cours de l'année, des leçons de musique aux élèves sur le piano et l'orgue dans le but de former des organistes pour la campagne.

Les collégiés résideront constamment à l'Académie et y coucheront afin d'être élevés dans la discipline chrétienne sous la vue de maîtres religieux, mais il leur sera donné un temps convenable pour aller prendre leurs repas chez eux ou à leur maison de pension. Pour les conditions, on pourra s'adresser à messieurs Mansault, président. Les avantages qu'on trouvera dans cet établissement engageront sans doute la parents à y envoyer leur enfants. On n'aurait jamais pu choisir un local plus agréable et meilleur pour la santé; la belle rivière de l'Assomption, qui passe à quelques arpents de cette maison, ne contribue pas peu à la salubrité de l'air et fournira aux élèves d'agréables promenades les jours de congé. Cette maison étant plus rapprochée de l'église que du village évitera aux enfants biens des distractions, en même temps qu'elle leur donnera le moyen de remplir facilement tous devoirs de religion et même leurs petits exercices de piété suivant leur piété et leur dévotion. 25 août.

Terres et Emplacements A VENDRE DANS LES COMTÉS DE VERCHÈRES RICHELIEU ET ST. HYACINTHE.

LES Soussignés offre en vente nombre de terres en bon état de culture situées dans les Comtés de Verchères, Richelieu et St. Hyacinthe et ayant depuis 60 jusqu'à 300 arpents en superficie. Plusieurs de ces terres sont situées sur la Rivière Richelieu une des localités les plus désirables en Canada, à peu de distance de la Ligne du Chemin de Fer, qui doit être construit entre le St. Laurent et l'Océan Atlantique. Les autres sont situées dans le voisinage du chemin de bois actuellement en voie de construction entre Chambly et Granby.

Aussi à vendre des emplacements dans les villages florissants de St. Hyacinthe et de St. Césaire. Et à louer à des conditions avantageuses une distillerie située au Village DEBARTZCH, paroisse de St. Charles. S'adresser à A. KIERZKOWSKI, à St. Charles. Ou à LEWIS T. DRUMMOND, M. P. P. Coin des rues Craig et St. Joseph. Montréal, 25 août.

Sirap Pectoral de Lamouroux. Le Soussigné vient de recevoir quelques caisses de cet excellent Sirap. Dr. PICAULT, Pharmacie Centrale, 69, rue St. Paul. 1 septembre.

En vente à la Librairie Canadienne D'E. R. FABRE & Cie.

CATÉCHISME D'ÉCONOMIE POLITIQUE, OU Instruction familière, qui montre de quelle façon les richesses sont produites, distribuées et consommées dans la société. Par J. B. SAY. Revue et augmentée de notes et d'une préface, par M. CHARLES COMTE. 1 volume in-12. 1er septembre.

HOTEL DE MINERVE A L'ASSOMPTION. SES AMÉLIORATIONS.

OUTRE la beauté et les avantages de cette maison naissante, quoique déjà très connue M. JETTE y a encore fait ajouter une aile qui donnera tout espèce de commodités à cet édifice. M. PIERRE PERRAULT déjà bien connu dans ce branche de commerce commun à peu près lorsqu'il tenait l'Hôtel de Varennes, vient de s'associer à M. CHARLES ARCHAMBAULT, Photographe actuel. Ces deux Messieurs se proposent de tenir cette maison sur le plus grand pied, en sorte que le voyageur y trouve toute chose confortable. Ces Messieurs se flattent aussi de la faveur publique.

TATTERSALL, P. FOURNIER, Encanteur et Courtier.

Le Soussigné a l'honneur d'informer ses amis et le public en général qu'il a ouvert un TATTERSALL pour la vente des CHEVAUX, etc., et il espère recevoir un encouragement libéral de la part de ceux d'entre le public qui voudront bien le patroner; ses charges seront modérées. Ses écuries peuvent contenir 24 chevaux et de bonnes remises pour voitures. Il fera des ventes chaque MARDI et VENDREDI de la semaine à ONZE heures A. M. P. FOURNIER, Encanteur et Courtier. 1er septembre.



CHEMIN DE FER DU ST. LAURENT ET DE L'ATLANTIQUE.

Avis aux Contracteurs. DES SOUMISSIONS seront reçues au Bureau de la COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU ST. LAURENT ET DE L'ATLANTIQUE, No. 18, Petite rue St. Jacques, dans la ville de Montréal, jusqu'au VINGT-QUATRE SEPTEMBRE prochain pour le NIVELAGE, la MACONNERIE et les PONTS d'une DIVISION DU CHEMIN, s'étendant depuis le FLEUVE ST. LAURENT jusqu'au VILLAGE de ST. HYACINTHE, distance d'environ 30 milles.

Les PLANS, PROFILS et DEVIS peuvent être vus, et toutes les informations nécessaires reçues aux Chambres de l'Ingénieur, aux Bureaux de la Compagnie, à Montréal, le ou après le 15 du dit mois. Les personnes qui feront des propositions pour les travaux ou une partie d'eux sont priés d'accompagner leurs soumissions de sûretés suffisantes. Par ordre du Bureau, THOMAS STEERS, Secrétaire.

Bureau de la Compagnie du Chemin de Fer du St. Laurent et de l'Atlantique, Montréal, 28 août 1846.

CHEMIN DE FER DU ST. LAURENT DE L'ATLANTIQUE. AVIS

LES ACTIONNAIRES de la COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU ST. LAURENT ET DE L'ATLANTIQUE, ayant à leur Assemblée générale tenue le 22 courant, résolu unanimement de commencer immédiatement le chemin de fer, ce qui a rendu absolues les souscriptions au capital requies sous condition (après le 30 ultimo) les nouveaux Actionnaires sont priés de payer le premier versement de 2416\$ courant par part, au Trésorier, au Bureau de la Compagnie, 18, petite rue St. Jacques. Par ordre du Bureau, THOMAS STEERS, Secrétaire et Tit.

Bureau de la Compagnie du Chemin de Fer du St. Laurent et de l'Atlantique, Montréal, 25 août 1846.

ORDRE DU JOUR DU CHEMIN DE FER DU ST. LAURENT ET DE L'ATLANTIQUE. AVIS

LES Directeurs de la COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU ST. LAURENT et de l'Atlantique, convoquant par le présent une ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SPÉCIALE des ACTIONNAIRES dans la dite Compagnie, qui aura lieu au BUREAU DE LA COMPAGNIE, No. 18, Petite rue St. Jacques dans la Cité de Montréal, le 12e jour de SEPTEMBRE prochain à DEUX heures P. M., priées, pour prendre en considération la demande faite au Comité provisoire Londres par une partie des Scripholders anglais, pour le remboursement de leurs dépôts, et prendre une détermination à ce sujet. Par ordre du Bureau, THOMAS STEERS, Secrétaire et Tit.

Bureau de la Compagnie du Chemin de Fer du St. Laurent et de l'Atlantique, Montréal, 28 août 1846.

TABLEAUX DE MŒURS. LE CHOIX D'UN ÉTAT.

Qu'un jeune homme s'occupe tout simplement de l'exploitation de ses propriétés, et voilà une famille désolee, humiliée: il n'est bon à rien! Qu'un autre devienne avocat ou médecin! alors c'est un personnage: celui-ci a une carrière.

Le beau jour qu'un lendemain de sortie de pension! Avec quel plaisir l'écolier d'hier se réveille dans le lit qui n'est plus celui du collège! Comme ses regards, si longtemps attristés par la stérile nudité des murs du dortoir, se promènent avec plaisir sur la gracieuse tenture de sa petite chambre et sur les rideaux dont l'élégante draperie tombe devant sa fenêtre, où lit un joyeux rayon de soleil!

Voilà sur ce fauteuil l'élégant costume de jeune homme du monde avec lequel il va remplacer enfin le disgracieux frac en gros drap bleu, orné des boutons universitaires; voici dans ce coin le joli fusil avec lequel il doit tuer tant de gibier. Il écoute, dans le recueillement du bonheur, le battement régulier de la belle montre d'or avec laquelle on a complété son nouvel équipement: il pense aux heures de plaisir et de liberté qu'elle doit marquer pour lui.

Si, au milieu de ces rêves enchantés, son œil rencontre la petite bibliothèque en palissandre dont les rayons étalent triomphalement les quelques livres classiques, prix plus ou moins mérités qu'il ramporta au collège et qui l'ont suivi dans la maison paternelle; il leur jette un regard de dédain et de défi. Virgile, Horace, Boileau, Le Batteux et Rollin sont là sous leur basane sévère, comme ces rois vaincus et enchaînés, qui ornent, en habits de deuil, le triomphe d'un général romain.

Paul de Monville, après cinq années passées au collège de Pont-le-Voy, venait d'y finir ses études. C'était le lendemain de son arrivée dans la maison de campagne qu'il habitait, toute l'année, Mme de Monville, sa mère, qu'il se réveillait au milieu de ces joies que nous avons dites, et que tous nous avons éprouvées à la fin de ce long exil du premier âge, que la bienheureuse rhétorique vient terminer.

Pourtant dans l'esprit du jeune homme, une pensée sérieuse de temps en temps se mêlait à cette effervescence de charmes espoirs qui rinit, en ce moment, à la surface de sa vie, car il s'est rappelé ce qu'on lui a dit de la veille sur la nécessité qu'il allait être de choisir un état.

C'était son oncle, M. de Granpré, riche propriétaire de Normandie, venu avec sa femme et ses trois filles, pour passer le mois de septembre à Monville, qui le premier avait abordé la question.

— Mon neveu, lui avait-il dit, qu'est-ce que vous serez? Vous avez fait de très bonnes études, c'est bien; j'ai applaudi à vos succès, et la manière brillante avec laquelle l'écolier a lutté avec les difficultés classiques m'annonce que le jeune homme ne se laissera pas rebuter par les obstacles qui hérissent le début de chaque carrière. Vous voyez où je veux en venir. Oui, mon cher Paul, il s'agit maintenant pour vous de trouver l'application de ce trésor de connaissances acquises au collège. C'est moins notre satisfaction morale et l'agrément qu'on éprouve à se dire: je suis ceci, je suis cela! que notre intérêt de fortune et de position dans la société, qu'il faut envisager dans la science acquise. Il faut être quelque chose, voyez-vous, mon neveu. Être quelque chose, c'est là le point essentiel! Autrefois, un nom n'avait de valeur que par le titre qui le précédait; il n'en a plus aujourd'hui s'il n'est suivi du mot qui accuse un état honorable et lucratif surtout. Consultez l'aptitude de votre esprit et vos dispositions; car c'est surtout dans cette importante et première manifestation de sa volonté que l'homme doit garder son libre arbitre et n'écouter que ses propres inspirations. Déidez-vous, et surtout ne vous laissez pas influencer par des considérations étrangères à votre sujet.

Puis, coupant court à ces sages conseils, et comme s'il les eût aussitôt oubliés que donnés, il ajouta naïvement et un propriétaire normand toujours en procès avec ses voisins, quand il ne plaçait pas contre ses fermiers: — Paul, est-ce que vous seriez de la république à vous faire avocat!

C'était au souper de la famille, entre la poire et le fromage, que M. Granpré avait soulevé cette importante question. Ses dernières paroles produisirent un effet très différent sur chacun des convives.

— Avocat! vous augmentez encore mon mal de tête, s'écria Mme Granpré, espèce de

malade imaginaire qui, ce soir-là, se plaignait de sa migraine périodique; serai-je donc toujours poursuivi par la chicane?

— Avocat! avait repris avec un profond dédain Mlle Diamantine, l'aînée des filles de M. Granpré, jeune personne très positive et bien décidée à préférer à tous les titres, à tous les états que l'hymen, un jour peut-être, viendrait lui offrir, celui de seigneur suzerain de plusieurs centaines de mille francs, et plutôt plus que moins. Avocat! pauvre état!

— Avocat! avait ajouté en soupirant Mlle Malvina, sa sœur, une petite blonde toujours perdue dans les rêveries d'une imagination artistique, romantique et poétique, vous voulez donc déposséder son existence!

— Avocat! avait murmuré Fédicie, la plus jeune et la plus sensée des sœurs, en épiant de son tranquille et limpide regard l'effet produit sur la mère de Paul par cette brusque attaque du propriétaire envahisseur, qu'en pensez-vous, ma tante?

Mme de Monville avait eu une vie rudement éprouvée par le sort. Mariée fort jeune à un brave officier de l'empire, elle était devenue veuve quelques jours après la bataille de Waterloo, qui mit une tache de sang à cette glorieuse et douloureuse page de notre histoire, comme pour annoncer qu'elle n'aurait pas plus loin.

Une phrase bien succincte, dans le dernier bulletin de l'empire, sur la charge héroïque du régiment de hussards commandée par le brave colonel de Monville, sa croix d'officier de la Légion d'Honneur, son colbach fendu de trois coups de sabre, tristes trophées apportés en pleurant par le vieux maréchal-des-logis Valentin, voilà ce qui était resté à la jeune femme de cette gloire si chèrement achetée déjà par les mille angoisses de la séparation et de l'absence.

La fortune de son mari et la sienne propre avaient été singulièrement dérangées par ces accidents, ces mutations, ces pertes, ces changements de garnison, de régiment et d'unité; mais tout l'enchantement compose la vie militaire. Malgré sa généreuse prodigalité envers ses héroïques compagnons, le chef de l'empire ne fit pas sortir de toutes les gibottes des donations, des contrats de rente et des titres de propriété, et le colonel de Monville avait été de ceux qui, quelque chose qui arrive, quelle que soit la chance qui s'offre devant eux, par scrupule ou par ignorance de ce qu'il faut pour avoir demandé et obtenu, font un résumé, la guerre à leurs dépens.

La femme du soldat, demeurée seule avec trois garçons tout jeunes encore, en présence d'une fortune ainsi délabrée et d'un avenir grevé par des emprunts successifs, avait senti que ses jours de bataille, à elle, allaient commencer. Avec un courage digne de l'époux qu'elle pleurait, et pensant que le meilleur moyen d'honorer sa mémoire était d'imiter sa vertu, elle s'était mise, corps et âme, à l'exploitation et à l'amélioration du domaine de Monville, son unique ressource dans ces jours de détresse.

Le ciel avait béni ses efforts. Son activité, une surveillance de tous les instants, l'aptitude de son esprit à saisir, à comprendre, à appliquer à la nature et à l'état du sol ce qu'il y avait de bon et de vrai dans les méthodes routinières du pays et dans les innovations de la science agricole, donnèrent une valeur double, triple à sa propriété: elle put donc remplir les engagements contractés par feu M. de Monville, et se maintenir dans la position sociale que lui avaient faite et sa naissance et les glorieux services de son époux et le rang qu'il avait occupé dans l'armée. Elle donna à ses enfants une éducation distinguée qui les mit à même de suivre, pour leur propre compte, la voie que le colonel avait avec son épée ouverte devant eux dans l'estime publique et dans la considération générale. Mais les premiers pas qu'il firent les deux enfants de Mme de Monville avaient amené de nouvelles et bien rudes épreuves pour la pauvre mère. L'aîné, engagé dans la carrière des emplois publics, s'était vu tellement froissé par d'injustes passe-droits, qu'un long marasme, fruit du dégoût et de l'ennui, avait domoiché sa jeunesse dans sa fleur et englouti dans l'ombre de la mort de grandes et belles qualités, méconnues et laissées de côté pour faire passer quelque rival heureux plus recommandé que recommandable.

Le second des fils de Mme de Monville avait trouvé dans le commerce une catastrophe encore plus terrible. Frappé à l'improvise par la nouvelle d'une faillite qui venait dévorer le fruit de ses premières opérations et ruiner la base de ses transactions à venir, il avait complètement perdu la raison et n'avait pas tardé à rejoindre son frère dans le tombeau.

Pour survivre à de pareilles adversités, à des pertes aussi cruelles, il fallait, bien de la résignation et du courage. Mme de Monville, épiant chrétienne, elle était mère aussi, et ce cœur en sentant qu'il pouvait encore, aimer et se devouer, avait trouvé la force de vivre. Mais toute cette vie s'était concentrée sur l'enfant unique qui lui restait; aussi, quand M. Granpré aborda la question d'un état à choisir, il fut facile à la pénétration de la petite Fédicie de saisir sur le visage de sa tante, quelles alarmes se saisisse pour elle cette prévision de l'avenir.

— Avocat! vous augmentez encore mon mal de tête, s'écria Mme Granpré, espèce de

Ce visage si longtemps couvert des nuages de la tristesse, et qui s'était épanoui en voyant revenu dans le nid naturel et sous son aile l'unique reste de sa chère couvée, s'était assombri de nouveau. Toutes les anxiétés d'une prochaine séparation, toutes les inquiétudes d'une nouvelle absence avaient contracté de nouveau les traits altérés par du long soufre, et Félicie, avec cette seconde vue que la pitié, que la charité donnent aux femmes pour deviner les souffrances dans les autres, l'initia à toutes les pensées de cette pauvre mère, et comprit quelles espérances, quels projets, sinon de bonheur, du moins de consolation, avaient été ménacés, ébranlés par les paroles de M. Granpré.

Le ton avec lequel la jeune fille prononça ces simples paroles : "Qu'en pensez-vous ma tante?" suffirent également pour révéler à Mme de Monville la présence, à ses côtés, d'un cœur qui comprenait ses craintes, et lui viendrait en aide avec toute la chaleur du dévouement. Elle regarda à son tour Félicie, et dans l'échange du regard de ces deux femmes, il y eut ce que bien des paroles n'auraient pas expliqué peut-être aussi clairement.

Le regard de la mère fut une confiance entière du secret de son cœur; le regard de la jeune fille fut un encouragement à garder son espoir et une promesse de travailler à la réconciliation. Bref, de ce moment, un pacte fut conclu entre elles: nous saurons bientôt dans quel but.

La conclusion de M. Granpré n'avait pas eu d'autre résultat que de soulever les oppositions que nous avons dites. Félicie, après une réponse évasive de Mme de Monville, était parvenue à détourner la conversation de ce terrain difficile où le Normand l'avait placée; mais à la vivacité des exclamations qui venaient d'être prononcées, le conseil du plaidier, il était clair que chaque de ces dames avait son avis à donner et que la lutte serait vive. La question n'était qu'ajournée, comme l'on dit au parlement, et demain, sans doute, elle reviendrait à l'ordre du jour. Il n'y avait donc pas de temps à perdre pour assurer de la majorité, ou du moins pour donner, en définitive, force à la raison, au bon droit; ce qui, soit dit en passant, n'est pas toujours la même chose.

M. J. BRISSET.

(A continuer.)

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

Les nouvelles d'Alger sont toujours les mêmes. Le duc d'Angoulême, qui a dirigé quelques-unes des dernières expéditions, est revenu en France, après avoir fait, avec son frère le prince de Joinville, une visite au Bey de Tunis; le maréchal Bugeaud est sans doute en ce moment en route avec M. de Salvanly pour venir prendre part à la lutte électorale. Les dernières traces de l'insurrection de 1845 semblent complètement effacées.

La meilleure des nouvelles du dehors est sans contredit celle de l'amnistie accordée, dit-on, par le pape à tous les délits politiques commis depuis 1831. La nouvelle adressée de Livourne aux journaux autrichiens est en quelque sorte officielle. Pie IX aurait en même temps chargé une commission de lui faire un rapport sur l'état des légions, et de lui proposer les réformes qui pourraient être introduites dans la législation et l'administration de ces provinces.

Les idées de clémence, s'il faut en croire certaines correspondances d'Allemagne, n'ont pas pénétré à la cour de Saint-Pétersbourg. On assure qu'à l'occasion du mariage de la grande-duchesse Olga, Nicolas accorderait des grâces nombreuses, et une sorte d'amnistie partielle aux exilés de la Pologne-Russie.

À Madrid, on parle d'une nouvelle crise ministérielle. M. Isturiz serait remplacé comme chef du cabinet par M. Castro y Orozco, qui aurait pour collègues MM. Bravo-Morales, Salamanca, Concha. La cause et le but de cette nouvelle révolution dans le gouvernement serait le mariage de la Reine avec un prince de Saxe-Cobourg. Le cabinet actuel aurait refusé de prendre une pareille résolution sous sa responsabilité; et la cour d'Espagne, dont les intentions à cet égard seraient définitivement arrêtées, aurait trouvé plus de complaisance dans l'ancien président des Cortès. Ce ne sont encore là que des conjectures fort incertaines.

Il est malheureusement beaucoup plus certain que la paix, un moment rétablie, a été de nouveau troublée en Portugal. L'*Heraldo* du 15 nous avait annoncé dès hier qu'un *pronunciamiento* avait eu lieu à Coimbra contre l'administration du duc de Palmella, et dans le sens d'une politique ultra-radical. Les autres journaux de Madrid ont confirmé le 16 cette mauvaise nouvelle en ajoutant que Sautarem et quelques autres villes avaient suivi l'exemple de Coimbra et adopté le programme des nouveaux insurgés. Dans la situation critique où se trouve le Portugal, sans finances, avec une armée divisée d'opinions, des gardes nationales incomplètement organisées, c'est là un événement qui peut avoir les plus graves et les plus fâcheuses conséquences. Si quelque chose pouvait nous rassurer, c'est qu'il s'agit d'un mouvement ultra radical et que partout les doctrines radicales sont repoussées et discréditées.

L'assemblée constituante de Berne a adopté à la presque unanimité... 83 voix contre 9... le projet d'une nouvelle constitution. M. Neuhaus est au nombre des opposants, ce qui indique suffisamment que l'assemblée réformatrice n'a pas répondu à certaines espérances, du genre de celles qui s'armant en Portugal. À Lucerne, on a répandu le bruit d'une nouvelle attaque des corps francs; c'était une fausse alerte; mais elle a suffi pour montrer quel était le véritable esprit de la population décidée à défendre sérieusement ses lois comme ses libertés.

Nous devons mentionner, au moins pour mé-

moire, un arrêté du roi de Danemark qui déclare le duché de Schleswig définitivement annexé aux états de la monarchie danoise, tout en conservant à cette contrée ses institutions propres. Cet arrêté tranche ainsi à l'avance une question de succession qui pouvait s'élever dans l'avenir. Il avait été question d'appliquer la même mesure au grand duché de Holstein; mais à cet égard la décision a été ajournée.

NOUVELLES FOUILLES A POMPEII.—La visite du septième congrès scientifique d'Italie et celles de l'empereur et de l'impératrice de Russie ont fait faire à Pompéii des excavations nouvelles. Le résultat de la première a été la découverte d'une maison près de la voie des Taverniers maison qui évidemment a été la demeure d'un riche citoyen, et à toutes les commodités d'une habitation somptueuse. L'*atrium* est spacieux et en partie pavé en mosaïque d'un élégant dessin. L'*impluvium* a une fontaine de marbre de couleurs variées, derrière laquelle, chose peu commune, on a trouvé une table portée par des pattes de lion à griffes. Les appartements particuliers, de l'un et de l'autre côté de la cour, sont ornés de fresques peintes d'un mérite artistique ordinaire.

En février dernier, on a achevé de mettre au jour la maison dite du *Chasseur*; c'est une demeure fort curieuse et qui a fourni quelques détails nouveaux. Elle appartenait sans doute à quelque riche Romain amoureux de la chasse. Une peinture sur la droite occupe tout un côté d'une large salle. Là sont représentés des animaux sauvages, un lion chassant un taureau. L'autre partie de la maison est un peu plus élevée; on y trouve une colonne agréablement peinte et couverte de festons rouges et jaunes; derrière cette salle, sur une porte, est une fresque qui représente une résidence d'été, sans doute, quelque possession du propriétaire.

De l'autre côté sont peintes des trompes de chasse. Franchissant cette porte, on arrive à une salle carrée parfaitement conservée. La plus belle peinture de cet appartement est un Vulcain à sa forge, assisté par trois hommes nus et noirs et par la fumée. Le Vulcain est fort beau et fait avec beaucoup de hardiesse et de vigueur. Dans la niche de la salle extérieure, on a trouvé une petite statue.

L'architecture et les ornemens de cette maison ont été sans doute remarqués par les propriétaires; elle est remarquablement riche en décorations, qui diffèrent de celles qu'exécutaient ordinairement les artistes quand ils étaient libérés à leur inspiration. Les couleurs sont très brillantes et très vives, particulièrement celles des oiseaux et des vases qui sont immédiatement face à l'entrée.

La maison que l'on a mise au jour, lors de la visite de l'empereur de Russie, n'a rien présenté de curieux. Quelques nymphes, quelques bronzes ont été trouvés, mais ils sont fort ordinaires.

Les inspecteurs qui sont venus présider récemment aux fouilles ont été plus heureux. Les travaux venaient d'être commencés, quand un des travailleurs s'est écrié: *Des ossements et des pièces!* On entra alors dans une petite salle où se trouvaient en effet trois squelettes complets; près de l'un d'eux, qui paraissait être celui d'un jeune homme, étaient trente-six pièces d'argent et deux d'or. Quelques unes des premières étaient attachées à une clef.

Les deux pièces d'or étaient bien conservées et portaient l'effigie de Domitien; le revers de l'une d'elles était très remarquable. Quant à celles d'argent, elles sont à l'effigie de Vespasien. Les malheureux qui ont péri là étaient-ils les habitants de cette demeure ou des larrons qui profitaient du trouble général? C'est une énigme dont personne ne peut donner le mot. Nous dirons seulement que le petit nombre des squelettes trouvés à Pompéii se comprend, si l'on se rappelle que, selon Plin, les gens alertes (et qui n'est pas par peur!) eurent le temps de fuir.

Nous allons oublier de mentionner que la fouille partielle faite devant l'imperatrice de Russie a amené la découverte d'un meuble domestique curieux, une *cuisine portative*. Cet ustensile, assez grand et qui ne serait pas sans analogie avec une plaque de fourneau est en fer et surmonté de deux trous circulaires disposés pour recevoir des marmites. La table de fer était sans doute couverte de feu pour pouvoir chauffer les mets, les plats, etc. Une poignée placée en avant prouve bien que ce meuble était portatif.



LA REVUE CANADIENNE.

MONTREAL, 4 SEPTEMBRE, 1846.

MEXIQUE.

SOULEVEMENT DE MEXIQUE.

Le département de la marine a reçu des avis de Mexico jusqu'au 4 de ce mois et de la Vera-Cruz jusqu'au 6; ces nouvelles, apportées probablement par le vapeur *Mississippi*, dont nous annonçons l'arrivée à Pensacola dans notre dernier numéro, sont d'une haute gravité en ce qu'elles laissent voir les doutes qui pouvaient exister sur l'issue de la lutte intérieure dont le Mexique va devenir le théâtre.

Le *Pronunciamiento* de la Vera-Cruz au faveur de Santa-Anna, le 31 juillet, était déjà, nous l'avons dit, un fait presque décisif en ce qu'il donnait le caractère d'une insurrection sérieuse aux soulèvements qui avaient éclaté jusqu'alors, et devenait en même temps le signal du retour de Santa-Anna. Cet événement, déjà si important par lui-même, a eu un contre-coup auquel on ne s'attendait pas, et qui brise les dernières chances de salut qui res-

taient à Parédis. La nouvelle du mouvement de la Vera-Cruz, parvenue le 3 au soir à Mexico, y a fait éclater le volen sur lequel nous disions l'autre jour que Parédis marchait en ce moment.

Ainsi donc, c'est fait: Parédis est vaincu, et vaincu sans pouvoir même combattre. Il y a à quelques jours, nous croyions à une lutte possible, parce que nous pensions que le président trouverait au moins un appui dans les troupes placées immédiatement sous sa main, et dans la capitale. Aujourd'hui cette lutte est devenue impossible. Santa-Anna, en posant le pied sur le territoire mexicain ne trouvera que des partisans et point d'adversaires, il reprendra la présidence comme s'il l'avait quittée la veille pour une absence momentanée. Le général Mexicain qui s'est, dans un jour de victoire venue, comparé à Napoléon, nous en, comme lui, son retour de l'île de l'Elbe. Le seul obstacle qu'il ait à craindre aujourd'hui, c'est d'être arrêté par l'armée américaine de blocca, et de ne pouvoir, nouveau Tintale, arriver au point qui lui tend pour ainsi dire les bras. Mais cette hypothèse même, tout en déjouant les espérances de l'ex-président, ne saurait relever désormais celles de Parédis. Celui-ci est mis hors de question par cette insurrection générale qui l'étend de toutes parts. On désigne, en effet les départements suivants comme ayant adhéré au *pronunciamiento* et au plan de Guadaluajara:

Haute Californie	Chiapas	Basse Californie
Quintaro	Sonora	Michoacan
Sinaloa	Vera Cruz	Jalisco
La Puebla	Tamaulipas	Zaragoza
Guanaxuato	Oajaca	Tabasco
Mexico.		

Il restait à connaître la résolution des départements de San Luis Potosi, Durango, Chihuahua, Nouveau Leon, Coahuila et Santa-Fé. L'Yucatan était resté favorable à Santa-Anna et au fédéralisme donc il a accepté le drapeau.

La seule alternative qui existe aujourd'hui pour Parédis est de céder la place à l'exilé de la Havane ou de la céder à l'ennemi. Or, dans une situation pareille, le vœu de tous ceux qui ne veulent pas la ruine du Mexique, quelle que soit d'ailleurs leur opinion, doit être l'arrivée de Santa-Anna, car sa main seule peut en ce moment préserver la république mexicaine d'une désorganisation complète.

À l'heure où nous écrivons, ce doit être là une question jugée par les événements. Une lettre particulière de la Havane nous apprend que, cette fois, Santa-Anna est bien réellement parti dans la nuit du 8. Depuis longtemps il attendait, il prévoyait ce qui est arrivé et il avait par conséquent frété le steamer *Arab*—car c'est bien sur ce navire et non sur le *Montezuma* qu'il s'est embarqué. L'ex-président sait qu'en politique plus qu'en toute autre chose l'occasion est chère, et que tarder c'est perdre. La commission députée vers lui par les insurgés de Vera-Cruz (on n'avait pas voulu se contenter d'un simple appel) a donc trouvé le général prêt à partir, et il a pu arriver sur les côtes du golfe lorsque le premier enthousiasme était encore dans toute son ardeur. Par conséquent, il était encore aujourd'hui à Mexico.

Les lettres apportées par le steamer *Mississippi* annoncent que le commandeur Comer de l'escadre américaine avait l'intention formelle d'arrêter l'ex-président au passage et de le garder prisonnier jusqu'à ce qu'il eût reçu des instructions de Washington; mais on annonce d'autre part que le steamer *Arab*, qui porte le César mexicain et sa fortune, est réellement dirigé sur Sisal, dans l'Yucatan, port pour lequel il a pris ses lettres d'expédition. Le général Bazadre, ancien membre du cabinet de Santa-Anna, parti de la Havane le 16 juillet pour le même endroit, avait probablement reçu mission de sonder le terrain et de préparer les voies. S'il en est ainsi, Santa-Anna échappera au blocus de l'escadre américaine, et se dirigera facilement le long de la côte, de Sisal à Vera-Cruz par Tobacco et Alvarado, les Yucatecos étant bien disposés pour lui. Le drapeau sera plus long, mais plus sûr.

Maintenant, entre les mains de quel gouvernement mexicain à la paix? A qui appartient-il d'y répondre? C'est là une question de temps qui doit peser d'un grand poids dans la balance des destinées de la guerre. Le départ de Washington le 27 juillet a dû arriver à Mexico vers le 12 de ce mois; à cette époque Santa-Anna ne devait pas y être encore; Parédis n'avait pas pu s'y trouver. En admettant d'ailleurs qu'elle soit parvenue à Parédis et qu'il y ait répondu, sa réponse, qui nécessairement doit être quelque chose de circonstanciel, ne se trouve, sera considérée comme non avenue par son successeur, et les ouvertures du cabinet de Washington se trouvent perdues par ce seul fait. Si au contraire c'est à Santa-Anna que se trouve dévolue le soin de faire réponse, il est douteux que ce nouveau président appelé par un parti qui veut la guerre, et encore mal affermi sur le siège où il viendra de remonter, puisse ou tout au moins puisse accueillir les avances de M. Buchanan. À ce point de vue, les événements qui viennent de se passer au Mexique semblent devoir reculer la fin des hostilités. Ce serait certes le cas de jamais d'adopter un plan d'ensemble et d'arriver, par des progrès rapides, à démontrer aux Mexicains la nécessité de faire la paix.

NOUVELLES DU RIO-GRANDE.

Les nouvelles du Rio-Grande vont jusqu'au 6 août: l'armée est en bon ordre et marche sur Monterey; elle a pris possession de la ville de Mier, ville de 6000 âmes sans brûler une amorce; le détachement qui entra dans la ville se composait seulement de 93 soldats!

Le général Taylor se prépare à marcher vers Monterey; il établit une discipline sévère dans son armée et prohiba les liqueurs spiritueuses.

On disait à l'armée américaine que Parédis marche aussi vers Monterey. Se livrera-t-il une bataille et quel en sera le résultat? L'avenir seul le dira; mais s'il fallait en croire les rapports de quelques espions, le général Taylor aurait fort à faire pour forcer le passage. 1,500 cavaliers autodous de chaîne, 25,000 hommes sous les ordres de Parédis, arrivant par San Luis de Potosi, en fin 4,000 hommes à Linarés, telles sont, au dire de ces espions, les forces mexicaines, en tout 30,500 hommes. Hélas! on peut en rabattre.

Ce n'est pas, du reste, sur le Rio-Grande seulement que les États-Unis activent leurs opérations. Un journal assure savoir de bonne source que l'intention du gouvernement, si ses propositions pacifiques ne sont pas écoutées, est d'attaquer le château de Saint-Jean-d'Ulloa. Le 1er octobre serait fixé pour cette attaque, dont on presse les préparatifs.

D'un autre côté, des lettres de la Balise datées du 10 août annoncent le départ de quatre cutters pour Brazos Santiago et de là pour Tampico. On sait déjà qu'un corps de troupes a également été dirigé par terre de Matamoros sur cette ville. Il est donc permis de présumer que l'on a résolu de la presser à la fois par terre et par mer pour se rendre maître de ce point du littoral.

Toujours est-il que l'avenir de cette guerre dépend aujourd'hui d'une question de temps. Les ouvertures du cabinet de Washington, le retour de Santa-Anna, la marche de Parédis et celle du général Taylor, ces quatre faits distincts, selon la manière dont ils se combineront, selon le point où ils se rencontreront, pourront produire des résultats tout différents et qu'il est impossible de prévoir.

(Courrier des États-Unis.)

ENCORE LE CANADIEN!

Nos lecteurs, qui ont lu la lettre de l'hon. A. N. Morin au sujet des récentes négociations, sont sans doute curieux de savoir, ce que le *Canadien* de Québec a répondu à cette lettre. Au point où ce

journal perfide et menteur est arrivé, rien ne lui coûte; aussi a-t-il sans scrupule et sans pudeur osé contredire les avances de notre illustre correspondant. Pour couvrir un peu l'énormité de son audace démentie, le *Canadien* nous dit avec sa parole douce et mielleuse, qu'il regrette que M. Morin l'ait mis dans la nécessité de contredire quelques uns de ses avancés; mais le public qui sait juger n'est pas trompé par de vains mots, puisque le *Canadien* de fait contredit tous les principaux points et les plus importants, de la lettre de notre correspondant.

Le *Canadien* dit que l'hon. M. Morin s'est laissé tromper par les *clabauderies* de certains journaux; qu'il n'est pas vrai qu'il ait dit que M. Morin et Morin étaient vains, à accepter purement et simplement une situation dans le cabinet actuel; que sa version n'était pas très incorrecte; qu'il n'a pas cherché à diviser en sections ennemies et rivales les districts de Québec et de Montréal, à fonder la jalouxie et la haine entre eux, etc. Quant à M. La Fontaine, le *Canadien* n'a rien à se reprocher, etc. N'est-ce pas là, lecteurs, contredire la lettre de M. Morin en entier? N'est-ce pas là le comble de l'audace et de la malhonnêteté?

Le *Canadien* se démasque de plus en plus; il vient de faire connaître jusqu'où il peut aller. La pente du mal et du mensonge est si rapide, qu'il s'est laissé entraîner; son orgueilleuse vanité n'a pu se courber et se rendre à la pensée d'un humble mais honorable retour à la vérité.

Vraiment cette fois, notre confrère nous a trompés. Nous nous attendions nullement à un semblable paragraphe de sa part. Le nom écrit au bas de la lettre que nous avons publiée: est un nom si vénéré parmi nous, un nom si honorable, si pur, si vertueux, qu'il est seul la meilleure garantie de l'authenticité et de la vérité du document au bas duquel il est posé. Celui qui porte ce nom est une de nos plus belles illustrations politiques, chevalier sans peur et sans reproches, qui pendant les vingt dernières années a servi son pays avec un zèle, une fidélité inaltérables et un désintéressement digne des anciens jours.

Nos compatriotes n'apprendront pas sans indignation, que le *Canadien* a donné un démenti formel à la parole de l'homme dont toute la population sans distinction d'origine, admire et honore également les vertus antiques et le caractère sans tâche; nous regrettons et nous sommes honteux que ce soit un journal français qui l'ait fait.

Le *Canadien* ne voit-il pas que M. Caron et M. Morin auraient été vains à accepter purement et simplement une situation dans le cabinet actuel. Mais s'il n'a pas écrit cette phrase, son paragraphe en exprimait l'idée en d'autres termes; M. Morin dit que le *Canadien* a exposé d'une manière très incorrecte la nature des négociations; le *Canadien* dit que tel n'est pas le cas; qu'il tenait cette version d'une personne de Québec, autre que M. Caron qu'il avait lieu de croire bien renseigné. Il nous semble, à nous, que cette personne ne pouvait être mieux renseignée que l'hon. M. Morin. Nous dirions à d'ailleurs le *Canadien*, qui a le mérite d'ajouter: dans tous les cas, s'il y a eu du mal-entendu, il faut que notre auteur se soit mal exprimé ou que nous Payons mal compris!

Il nous semble que le *Canadien* aurait dû donner le nom de son auteur; quel est donc ce personnage si bien informé des négociations ministérielles, mieux informé que ceux qui y prennent part et en sont les acteurs? Y aurait-il par hasard, sous main, des influences secrètes, des choses inconnues et non encore communiquées à M. Morin lui-même? Le ton mystérieux de la feuille réactionnaire semble vouloir le faire croire.

Mais que fait donc M. Caron, dans tout ceci? après la lettre de son honorable ami en justification de sa conduite et de ses motifs, ne doit-on pas s'attendre à quelques mois d'explication de sa part? Pourquoi garder le silence, dans une affaire aussi importante et dans laquelle, celui qui élève la voix pour le défendre est si indignement maltraité?

Tout le monde sait que le *Canadien* est l'organe de M. Caron. Il est facile de s'en convaincre en le lisant; Pourquoi ce dernier ne fait-il pas pour M. Morin, ce que M. Morin a fait pour lui? Quelque soit l'opinion de M. Morin sur l'hon. président du conseil législatif, de sa conduite et de ses motifs; il nous sera permis à nous, comme un des organes de l'opinion publique en Canada de dire franchement la nôtre sur son compte. M. Caron voulait faire de la réaction l'autisme dernier, il en veut faire encore aujourd'hui; M. Caron ne peut parler que de la Fontaine d'avoir publié la fameuse correspondance, et c'est encore sous l'influence de ses sentiments d'hostilité personnelle à ce monsieur, qu'il agit aujourd'hui, qu'il voudrait former un cabinet dont M. La Fontaine ne serait pas, etc., etc.

C'est avec cette conviction que nous combattons contre ce que nous appelons les tentatives de replâtrage ministériel, faites par M. Caron. Le langage mystérieux et obscur du *Canadien*, et le silence du président du conseil législatif confluent nos craintes à ce sujet; il y a de sourdes menées en chemin.

Mais nous le répétons, tout cela sera inutile; les *Canadiens*, sans cause aucune ne se séparèrent pas de leurs chefs; ils suivront l'hon. L. H. La Fontaine et l'hon. A. N. Morin, tant que ces messieurs seront identifiés avec les vrais principes du gouvernement responsable, et la cause de la majorité canadienne. Tous les efforts que l'on fera pour nous diviser seront infructueux. Si M. Caron ne veut pas comprendre cela aujourd'hui il le comprendra plus tard, bon-gré mal-gré; en attendant il ferait bien de définir un peu sa position, s'il conceit qu'elle ne soit pas comprise.

LES CERTIFICATS DU COL. GUGY!!

Nous disions dans notre dernière feuille, la publication que fait en ce moment l'ex-colonel Gogy de certaines attestations obtenues il y a longtemps, de plusieurs messieurs importants dans cette province; nous ne voulons pas rappeler des temps malheureux; alors le col. Gogy paierait le pays; il pourrait dans quelques localités se bien conduire, et faire des actes de justice. Il sollicite des curés et des notables des campagnes, des certificats de ses actes d'alors; il les sollicite avec d'autant plus d'empressement et de prières qu'il ne veut pas que le souvenir en fût perdu. Il voudrait de plus obtenir quelque petite récompense du gouvernement de sa majesté etc., c'est ainsi probablement qu'il arracha à quelques personnes des certificats et attestations pour un objet et un but alors bien déterminés.

Mais l'ex-col. se sert aujourd'hui de ces attestations, pour prouver quoi? qu'il est un homme maltraité, qu'il possède de l'influence en Canada, et l'estime publique!

testations alors, peuvent avoir changé d'opinion sur son compte depuis. Il ont droit de réclamer contre l'usage illégal qu'on vient de faire de leurs noms en temps d'opportunité; c'est ce que vient de faire M. le Grand Vicario Hudon, dans la lettre suivante qu'il nous adresse:

L'ex-adjutant général nous rappelle la conduite de certains messieurs qui obtiennent de leurs curés des certificats de pauvreté et une autorisation de solliciter la charité publique pendant un temps déterminé, et qui cependant le font durer tant que le papier ne tombe pas en pièces; et encore même ils ont soin d'y ajouter une doublure pour le faire durer plus longtemps.

M. LE REDACTEUR,

Avant en occasion de voir sur l'*Aurore* du 21 août dernier un certain nombre de certificats que le ci-devant adjutant général des milices, le col. Gogy, avait obtenus, il y a déjà plusieurs années, et qu'il vient de faire publier, j'ai cru devoir, pour ma part, réclamer contre une publicité que je n'avais jamais eu l'intention de donner sur les journaux.

À l'époque où le col. Gogy sollicitait ces attestations, il avait le désir d'être promu à la place qu'il vient de perdre, et les certificats qu'il demandait, ne devaient, selon que je l'ai compris, être présentés qu'au gouverneur d'alors. Mais depuis cette époque, les circonstances ont tellement changé, et les actes du col. Gogy ont été un tel concert de plaintes de la part des canadiens, que plusieurs de ceux qui ont signé alors ces attestations, hésitant, je pense, à le faire aujourd'hui, c'est du moins, la disposition dans laquelle je me trouve; et je crois devoir la manifester, puisque, sans mon consentement, le col. Gogy a publié un certificat portant mon nom et délivré, il y a déjà six ans. Je ne nie pas l'authenticité de cette attestation portant ma signature ainsi que celle d'un autre prêtre respectable, mais elle était d'une nature privée, et n'avait pas été donnée pour être mise sur les journaux, surtout après un laps de temps si long; et si ni moi n'avons eu l'intention de sanctionner les actes de la carrière future du col. Gogy ni d'approuver en 1840, ce qu'il devait faire en 1846.

J'ai l'honneur d'être etc.  
H. HUDON Prct.

1er Sept. 1846.

ENCORE LE CANADIEN!!

Le *Canadien* de Québec a trouvé très impertinent que nous ayons pris pour argent comptant ce qu'on dit de lui ses confrères de Québec et de Montréal, à savoir que "le *Canadien* n'a plus rien de canadien que le nom;" et que nous ayons confirmé ce jugement en disant: "l'homme qui aime mieux rester sujet colonial d'une métropole étrangère, n'ayant avec elle ni communauté d'opinion, ni communauté de mœurs, ni communauté d'intérêts, ni communauté de religion, ni communauté de langage, qui souverain de deux populations égales devant sa justice, donne tout à l'une et rien à l'autre, n'a de faveurs que pour celle-là et de délices que pour celle-ci: l'homme qui préfère cet état d'oppression et de honteuse inégalité à l'honneur d'être libre et indépendant: cet homme peut être un bon anglais, mais il ne saurait, à coup sûr, s'appeler un canadien-français."

Le *Canadien* trouve que c'est là un singulier moyen de répondre. Mais il nous semble qu'il est fort naturel et fort logique. Si nous croyons consciencieusement que ce serait un bonlieur et un honneur pour les canadiens de faire partie de la grande confédération américaine, si nous supposons qu'il puisse et doive préférer l'état de peuple libre et indépendant à celui de colonie anglaise, c'est parce que nous croyons nous adresser à des hommes qui n'ont point oublié qu'ils sont français d'origine, qu'ils sont devenus anglais par accident, et chez lesquels les sentiments d'indépendance et de liberté, innés chez tous les hommes comme chez tous les peuples, n'ont point été étouffés par le temps et l'habitude de l'obéissance passive. Mais ce que nous croyons devoir rappeler à des canadiens-français, nous nous abstiendrions de le dire à des anglais; ce qui est juste et permis dans un cas serait absurde et inutile dans l'autre. La question est donc résolue pour nous, ou plutôt il n'y a pas de question, lorsque nous sommes convaincus que nous avons affaire à des hommes qui "n'ont plus rien de canadien que le nom." Ce n'est point à de telles gens que nous nous adressons, ce n'est point d'eux que nous nous occupons, nous avons donc le droit de fort peu nous occuper de leurs réponses. Nous leur parlons canadien, ils nous répondent anglais. Nous ne saurions nous entendre.

Le *Canadien* ajoute: "Quand nous aurons vu le *Courrier* prêcher aux colons de la Martinique et de la Guadeloupe qu'il vaudrait mieux pour eux secouer le joug de la France et s'annexer à la république d'Haiti, voisins d'eux, libre, indépendante, et qui professe une égalité parfaite, que de rester les sujets coloniaux d'une métropole étrangère;" quand nous aurons vu flétrir ceux de ses concitoyens de la Martinique ou de la Guadeloupe qui préfèrent "cet état d'oppression et de honteuse inégalité à l'honneur d'être libres, indépendants, nous saurons peut-être à quoi nous en tenir sur ses principes d'honneur et sur le motif et la sincérité des conseils dont il est si prodigue envers les canadiens. Que dit le *Courrier* si un journal anglais, s'élevant en apôtre de l'insurrection, conseillait aux colons français de la Martinique et de la Guadeloupe de s'affranchir de la domination de la France et de s'annexer à la république d'Haiti, ancienne colonie française, devenue, elle aussi, "libre et indépendante," ou même à celle des États-Unis, qui est encore assez voisine d'eux? Nous saurons bien ce qu'il dirait et du journal et du gouvernement anglais; mais nous attendrions sa réponse à notre question pour le juger d'après ses propres paroles."

En vérité, nous sommes honteux pour le *Canadien*, de la naïveté avec laquelle il nous pose cette question, qui est son grand cheval de bataille. Est-il possible à un journal sérieux d'établir la moindre comparaison entre la situation du Canada vis-à-vis de l'Union américaine et celle de la Martinique ou de la Guadeloupe vis-à-vis d'Haiti ou de toute autre partie du monde? Si la Martinique ou la Guadeloupe, au lieu d'être peuplées de français, l'étaient d'anciens anglais, d'Espagnols ou d'Américains, conquis par le droit du sabre, nous pourrions regretter, comme français, de voir ces colonies échapper à la domination de notre patrie, mais nous n'oserions accuser de criminels et de traitres

les hommes qui aspirent à leur indépendance... les associations écrites dans les lois inévitables de l'avenir.

P. S.—Le Canadien accuse Mr. P. Chauveau, représentant de la ville de Québec, d'être l'auteur de renseignements qui nous avaient été transmis sur l'esprit du Canada en général, et de l'énergie canadienne en particulier.

ÉTAT SOCIAL.

C'est un triste et déplorable spectacle que présente aujourd'hui notre société canadienne. Il regne partout un malaise, un mécontentement qui résultent nécessairement de notre état politique.

Voyez la corporation de Montréal qui s'est ressentie le plus des vices de notre système politique, quel désolat tableau ne présente-t-elle pas aujourd'hui ?

La correspondance suivante sur nos affaires municipales vient à propos illustrer nos avancés et la position que nous prenons, et faire voir toute l'influence des injustices dont les Canadiens-Français sont les victimes sous l'administration actuelle.

LE SYSTÈME DE PROSCRIPTION

A LA CORPORATION DE MONTRÉAL.

Avant la formation de la corporation Sydenham, les charges importantes de la cité de Montréal étaient remplies à la satisfaction du public par des hommes consciencieux et capables.

La place du marché Neuf a été remplie pendant quelque temps par un nommé Brown, aussi un soldat, mais il a été remplacé par M. Bourdon.

La charge de trésorier était remplie par M. Auger. Cet homme faisait seul la besogne avec un assistant. Le bureau était extrêmement bien tenu.

En décembre 1842, lorsque le conseil devint électif et qu'il était nécessaire de faire faire l'ouvrage en français, car avant cette époque on ne parlait pas de français à la corporation ; un seul Canadien alors entra dans ces bureaux.

En décembre 1842, lorsque le conseil devint électif et qu'il était nécessaire de faire faire l'ouvrage en français, car avant cette époque on ne parlait pas de français à la corporation ; un seul Canadien alors entra dans ces bureaux.

Ce département a été le couronnement des iniquités de la corporation Sydenham. Des sommes énormes ont été follement dépensées dans des localités favorites ; des hommes privilégiés seuls et d'une certaine trempe politique avaient les contrats de la corporation.

La mise au profit de la maison des Dames du Bon Pasteur et des incendiés de la Prairie a eu lieu avant-hier après midi, dans le nouveau marché.

Nous approuvons cordialement les remarques de notre confrère du Times sur l'abus qui existe de la part des entrepreneurs de bâtisses sur les principales rues de notre ville.

Nous approuvons cordialement les remarques de notre confrère du Times sur l'abus qui existe de la part des entrepreneurs de bâtisses sur les principales rues de notre ville.

LE HERALD ET LE CANADIEN.

Ces deux confrères, les meilleurs amis, les seuls amis, de la nationalité française en Canada, déchirent à belles dents la Revue Canadienne, parce qu'elle ose démasquer les gens sans façon, signaler les apostasies, et dénoncer les turpitudes des routés politiques.

MONOPOLES.

Nous voyons par les procédés du Conseil de Ville que deux individus MM. Macdonald et Speer ont demandé le privilège exclusif du ramonage des cheminées dans la cité de Montréal.

Nous savons malheureusement que pendant deux ou trois ans le ramonage des cheminées de la cité a été donné par contrat à certains individus, les citoyens ont été très mal servis et qu'il s'est exercé des concussionnaires affreuses de la part des contracteurs sur les citoyens que l'on faisait payer plusieurs fois pour le même objet et sans que les cheminées fussent ramonnées.

On lit dans le Herald que le bruit ayant couru qu'un meurtre avait été commis à Varennes, M. Delisle et le Col. Ermatinger s'y transportèrent. Voici ce qu'ils apprirent. Le 3 d'août deux hommes Noisau et Loiseau se promenaient sur le même cheval.

Par J. D. Bernard. VENTE ETENDUE DE FOURRURES ET PAUX MANUFACTURÉES. AUX Magasin du sous-signe, JEUDI, le 10 SEPTEMBRE prochain, sera offert au commerce par Eucan Public, un grand assortiment de FOURRURES et PAUX manufacturées et non manufacturées.

POELES, & C., DE LA MANUFACTURE DE QUEBEC. A vente régulière annuelle des objets ci-haut mentionnés, aura lieu aux magasins du sous-signe MER CREDI, le 16 SEPTEMBRE prochain, auquel temps il sera offert au commerce un grand assortiment de POELES DOUBLES et SIMPLES, à PATENTES et autres, CHAUDIERES à SUCRE, FOURNEAUX PORTATIFS, &c, &c.

Par Cuvillier & Fils. Objets en Fonte de St. Maurice et des Trois-Rivières. A VENTE annuelle et régulière des objets ci-dessus mentionnés aura lieu aux Magasins des sous-signes, MARDI, le 8 SEPTEMBRE prochain, auquel temps sera vendu, sans réserve, un assortiment de

POELES doubles et simples Poèles de salon et de cuisine Poèles à frire, rafraichissoirs, Devants de Poèles, Dessous de Poèles, &c., &c. Et un assortiment de Fer en barre, &c.

ASSOCIATION ST. JEAN-BAPTISTE. L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE TRIMESTRIELLE des Membres de l'Association aura lieu, conformément aux règlements, LUNDI prochain, le 7 SEPTEMBRE courant, à 7 heures précises dans l'un des magasins vacans de J. Boulanger, &c., sur Notre-Dame.

O. BEAUCHEMIN, Bâilleur, informe ses amis et le public en général, qu'il a transporté son Atelier dans les Bureaux de la REVUE CANADIENNE, No. 15 Rue St. Vincent, -mal

- 8. Une carabine, M. De Lagrave. 9. Une guitare, No. 1, M. E. M. Leprohon. 10. Une guitare, No. 2, Mlle de Chantal. 11. Un tableau, No. 1, M. Thadée Patrick. 12. Un tableau, No. 2, Mad Delvechio.

La correspondance de Québec du Times nous donne les détails d'une affaire arrivée dimanche matin vers 8 heures entre M. Chauveau M. P. P. pour le comté de Québec et MM. Jacques Crémazie avocat et Joseph Crémazie notaire.

La Gazette des Trois-Rivières parle de l'établissement prochain d'une branche de la Banque de la Cité de Montréal, aux Trois-Rivières.

La récolte de blé paraît devoir être bonne cette année. M. MacBeau de Berthier nous dit que 25 minots du blé de la MerNoire ont produit chez lui 400 minots.

La 7e livraison de l'Album littéraire et musical de la Revue Canadienne, en conséquence de quelques retards dans nos bureaux, ne paraîtra que le 15 de septembre courant. La 8e paraîtra aussi dans le mois de septembre.

LE FEU DANS LES BOIS DEPUIS BEAURNAIS JUSQU'À SOUSSIGNÉ!! — Nous apprenons à l'instant ou nous mettons sous presse, par un voyageur qui arrive du Haut-Canada, que le feu s'est déclaré il y a quelque jours dans les bois de Beauharnais et s'est étendu avec une grande rapidité jusqu'à Ogdensburgh ; brûlant non seulement les bois, mais les habitations et les moissons.

ACCIDENT.— Samedi dernier, vers 5 heures de l'après-midi, un des fils de M. Sylvestre Faillé, de la Prairie, s'en allait à la chasse, son frère aîné le rencontre, le moque sur son peu d'habileté comme chasseur et se met en devoir de l'empêcher de son arme, il en suit avec violence l'extrémité du canon, la gachette qui n'était pas recouverte s'embarrassa dans les habits du jeune frère ce qui fit partir le coup à l'instant ; l'aîné, qui se nommait François fut atteint près du cœur et mourut quelques moments après.

P. S.— Six heures P. M. — La Malle d'Europe du 19 août, n'est pas encore arrivée, à l'heure où nous mettons sous presse.

Naissances. Au Village d'Industrie, le 1er Septembre la dame du Docteur C. Hall, a mis au monde un fils.

Par J. D. Bernard. VENTE ETENDUE DE FOURRURES ET PAUX MANUFACTURÉES. AUX Magasin du sous-signe, JEUDI, le 10 SEPTEMBRE prochain, sera offert au commerce par Eucan Public, un grand assortiment de FOURRURES et PAUX manufacturées et non manufacturées.

100 balles Ouate en paquets, 50 do Ouate en feuilles, 100 pièces étoffe canadienne grise, du Sault au Récollet 50 do étoffe fi-4 américaine, 1 caisse Filasse saison extra-fine, 2 do Ceintures de Caoutchouc, 6 balles Bottines de Prunelle, 3 balles étoffe d'automne pour Veste. Le tout sera vendu sans réserve. Conditions libérales. La vente à UNE heure précise. J. D. BERNARD. 1er septembre.

POELES, & C., DE LA MANUFACTURE DE QUEBEC. A vente régulière annuelle des objets ci-haut mentionnés, aura lieu aux magasins du sous-signe MER CREDI, le 16 SEPTEMBRE prochain, auquel temps il sera offert au commerce un grand assortiment de POELES DOUBLES et SIMPLES, à PATENTES et autres, CHAUDIERES à SUCRE, FOURNEAUX PORTATIFS, &c, &c.

Par Cuvillier & Fils. Objets en Fonte de St. Maurice et des Trois-Rivières. A VENTE annuelle et régulière des objets ci-dessus mentionnés aura lieu aux Magasins des sous-signes, MARDI, le 8 SEPTEMBRE prochain, auquel temps sera vendu, sans réserve, un assortiment de

POELES doubles et simples Poèles de salon et de cuisine Poèles à frire, rafraichissoirs, Devants de Poèles, Dessous de Poèles, &c., &c. Et un assortiment de Fer en barre, &c. Les détails seront donnés dans une autre annonce. — Conditions faciles. — La Vente à UNE heure. CUVILLIER & FILS. 25 août.

ASSOCIATION ST. JEAN-BAPTISTE. L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE TRIMESTRIELLE des Membres de l'Association aura lieu, conformément aux règlements, LUNDI prochain, le 7 SEPTEMBRE courant, à 7 heures précises dans l'un des magasins vacans de J. Boulanger, &c., sur Notre-Dame.

O. BEAUCHEMIN, Bâilleur, informe ses amis et le public en général, qu'il a transporté son Atelier dans les Bureaux de la REVUE CANADIENNE, No. 15 Rue St. Vincent, -mal



ECLUSE ET DAM A ST. OURS. DES SOUMISSIONS seront reçues au Bureau du Département des Travaux Publics jusqu'à LUNDI, le 14 courant à DIX heures A. M. pour l'Entrepris des Ecluses et Dams à St. Ours, sur la Rivière Richelieu, (d'après un plan modifié). Les plans et devis peuvent être vus à ce Bureau, où toute information ultérieure pourra être donnée.

Bureau des Travaux Mon-réal, 4 sept. 1846.

CONCERT VOCAL. HOTEL DALEY



M. TEMPLETON. LE CELEBRE VOCALISTE. DES THEATRES ROYAUX DE DRURY-LANE ET COVENT-GARDEN, LONDRES.

AMUSEMENT POPULAIRES DE MUSIQUE. INTITULE LA ROSE, LE TREFLE ET LE CHARDON. VENDREDI SOIR, 4 SEPTEMBRE, A L'HOTEL DALEY. Dans le cours de la soirée M. Templeton introduira plusieurs Chansons favorites Anglaises, Irlandaises et Ecossoises et la Grande scène « all the last now » telle que chantée originellement par M. Templeton dans l'Opéra favori de La Somnambule, avec le regrettable Malibran, aux Théâtres royaux de Drury-Lane et Covent-Garden.

COMTE DE BERTHIER. UNE Exhibition publique sera tenue au village d'Industrie, mercredi, le 14 octobre prochain à 10 heures A. M. après laquelle les prix annoncés, dans les affiches distribuées aux portes des églises de chaque paroisse du Comté seront décernés par le comité de régis de la société d'agriculture du dit comté de Berthier.



LIGNE DE DILIGENCES. Entre le Village d'Industrie et la Vallrie. F. Soussigné prévient ses amis et le public en général qu'il a établi une ligne de diligences entre le Village de l'Industrie et la Vallrie. Les voyageurs trouveront toujours ses voitures à la Vallrie à l'arrivée des Steamers. Il procurera aussi des EXTRAITS à ceux qui désireraient se rendre dans les paroisses environnantes. Les prix sont modérés.

A VENDRE 10 CAISSES d'ardennes pour les Ecoles Petite Ligne de vie Dialogues et petits Dramas Gratuites des frères Eschmoller.

Societe d'Agriculture. CONTE DE BEAURNAIS LA QUATRIEME EXHIBITION de cette Société annoncée comme devant avoir lieu près de l'Hotel BAYSON, NORTH GOSWORTH-TOWN, VENDREDI, le 2 OCTOBRE prochain, aura lieu ce jour-la au VILLAGE DURHAM ORMSTOWN, au lieu du premier endroit.

Encore plus d'attraction A LA SALLE DES ODD-FELLOWS. COMMENCER CE SOIR DEUX NOUVEAUX TABLEAUX, DANS LE STYLE DAQUERRE, SAVOIR: LES FUNERAILLES DE NAPOLEON, ET LA DESTRUCTION DE BABYLONE, AVEC LA CATHÉDRALE DE MILAN, ET LE FESTIN DE BALTHAZAR.

Admission, 2s. 6d. Les portes seront ouvertes à sept heures et demie et le spectacle commencera à HUIT heures ET DEMIE précises. IL Y AURA UNE EXHIBITION EXTRA LES MERCREDI ET SAMEDI. Commencant à 3 heures après midi. Pour plus amples particularités, voir le Programme. 25 août.



MADRIERS ET CHEVRONS.

DES PROPOSITIONS seront reçues au Bureau des Travaux Publics, jusqu'à MARDI, le 22 de SEPTEMBRE prochain, pour la livraison des MADRIERS et CHEVRONS suivants, savoir: Pour cette partie du chemin des principaux Townships de l'Est, entre CHAMBLEY et ABBOTSFORD, mesuré comme les sections 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 13, 14, 15, 16, et 17.

546,000 pieds de MADRIER, de trois pouces d'épaisseur, et huit pieds de long et 210,000 pieds de CHEVRONS, de six pouces sur quatre, et depuis 16 jusqu'à 24 pieds de longueur, on préférera de 20 à 24 pieds.

Pour le chemin de ST. JEAN, et de STANBRIDGE, entre la place et-dessus et le coin de Sijer, 623,000 pieds de MADRIERS et 236,000 pieds de CHEVRONS des mêmes dimensions telles que ci-dessus mentionnées.

THOMAS A. BEGLEY, Secrétaire. Département des Travaux Publics, Montréal, 1er septembre 1846.



DES SOUMISSIONS cachetées seront reçues à ce Bureau, jusqu'au DIXIEME jour de SEPTEMBRE prochain, pour la réparation du PONT DE LA CHAUDIERE, conformément à la spécification qui peut voir soit à ce Bureau, soit chez le Gardien de Pont, soit chez N. H. BARRÉ, ingénieur civil, à la direction des Travaux Publics, à la Chauchière, et adressées au sousigné.

THOS. A. BEGLEY, Secrétaire. Département des Travaux Publics, Montréal, 28 août 1846.

BANQUE D'EPARGNES DE LA CITE ET DU DISTRICT.

ÉTATS du quartier finissant le 31 août. Montant déposé durant le quartier finissant ce jour. £12,268 7 6 Montant retiré. 1665 6 1

Balance due aux déposants ce jour. £10,603 1 5. La Banque est ouverte, à l'ordinaire tous les jours depuis dix heures à trois heures et vendredis depuis six à huit heures P. M.

Par ordre du Bureau JOHN COLLINS, Secrétaire et Trésorier. Banque d'Épargne de la Cité et du District, Grande rue St. Jacques, 1er septembre 1846.

COMMUNICATION, TOUTS LES JOURS, ENTRE MONTRÉAL ET LES SOURCES DE VARENNES.

LES POSSESSORS actuels de ces CÉLÈBRES SOURCES viennent de compléter les arrangements suivants afin d'établir entre MONTRÉAL et le JOLI VILLAGE DE VARENNES une COMMUNICATION RÉGULIÈRE de TOUTS LES JOURS, qui puisse offrir au public et aux voyageurs, désirant visiter les Sources et le Village, toutes facilités possibles de la faire convenablement.

LE STEAMER ST. LOUIS, Quitte Montréal tous les DIMANCHES à UNE heure P. M., et revient dans l'après-midi. Prix du Passage pour aller à revenir TRENTE SOUS. La semaine le "St. Louis" part pour VARENNES les MARDI et MERCREDI, à 4 heures P. M., Prix TRENTE SOUS.

LE STEAMER DAVID AMES, Laisse MONTRÉAL pour VARENNES tous les JEUDI MATIN, à NEUF heures précises et revient de bonne heure le soir. Prix du passage, pour aller et revenir, QUARANTE SOUS. (Servantes et Enfants moitié prix.) Les jours intermédiaires, c'est-à-dire, les LUNDIS, MERCREDIS et SAMEDIS, UN OMNIBUS

Partira de Varennes dans la matinée et passera dans l'après-midi à cinq heures aux principaux Hôtels de cette ville pour prendre les passagers et les conduire aux SOURCES. Prix pour aller et revenir CINQ CHELINS. (Servantes et Enfants moitié prix.) Un voyage à cette saison aux SOURCES DE VARENNES situées sur les bords pittoresques du St. Laurent, ne peut qu'être très agréable et très salutaire. Les personnes qui désireraient passer quelques jours au Village, trouvent là d'excellents Hôtels pour les recevoir. Les possesseurs actuels des Sources, tout en remerciant le public de son patronage passé peuvent passer aujourd'hui, qu'à l'avenir, rien ne sera égaré ou négligé à leur Hôtel, pour rendre le séjour des voyageurs et des Visiteurs tout à fait agréable et confortable. Ils ont espéré que leurs efforts recouvreront l'approbation générale. LUCKIN KENT. Montréal, 31 Juillet 1846.

BANQUE D'EPARGNES DE LA CITE ET DISTRICT DE MONTRÉAL.

PATRON: Mongr. l'Evêque Catholique de Montréal. Bureau des Directeurs,

W. Workman, Président. Francis Himek, A. Laloeque, V. Président H. Mulholland, John E. Mills, L. H. Holton, Jacob DeWit, John Tully, Joseph Bourret, Damase Masson, P. Beaubien, Joseph Grenier, L. T. Drummond, Nelson Davis, H. Judah.

AVIS est par le présent donné que jusqu'à avis contraire l'INTERET que payera cette institution sera de CINQ POUR CENT sur les Dépôts de £50 et au-dessus, et de QUATRE POUR CENT sur les Dépôts au-dessous de cette somme.

On peut obtenir copies des Règles et Règlements, et autres informations, en s'adressant au Bureau de la Banque qui est ouvert TOUTS LES JOURS, de DIX heures à TROIS, et dans les soirées des LUNDIS et de SIX à HUIT.

AVIS AUX VOYAGEURS.

HOTEL DU CANADA, RUE ST. GABRIEL

MME. ST. JULIEN, informe ses amis et le public que les améliorations récentes, dans le goût européen, qu'elle vient d'introduire à son établissement lui permettent d'offrir tout le confort désirable au voyageur comme aux pensionnaires résidents.

à proximité du quartier Commercial, de la Cour de Justice, des Bureaux du Gouvernement et la vaste maison (située devant par la Compagnie du Nord-Ouest), a reçu de grandes améliorations pour assurer l'aisance et tout le confort aux personnes qui voudraient bien continuer à en faire leur résidence.

LES PARTIERS trouveront de spacieux appartements, bien aérés, des salons récemment meublés et les soins les plus attentifs. Les mets, les vins les plus recherchés seront toujours choisis avec le plus grand soin.

MME. ST. JULIEN offre ses plus sincères remerciements pour l'encouragement qu'elle a déjà reçu et qui lui a permis d'établir une maison spacieuse de nature à offrir tout le confort aux Dames et Messieurs (voyageurs ou résidents). Montréal, 3 juillet, 1846.

A VENDRE, AUX VOGES DE J. D. BERNARD.

UN assortiment de Chapeaux Français, pour hommes, dans le nouveau goût. L. DELAGRAVE.

PIANOS Orgues, bien adaptés pour les Eglises et Oratoires d'Eglise, consistant en Robe pour St. Sacrement, Chape pour doct., Croix brachée, Bases à Stes. Hèles, et Statues de la Vierge en plâtre de deux grandeurs. Une superbe statue de la Vierge argentée. L. DELAGRAVE.

Pâtés de Foie gras, Dindes truffées, Truffes en bouteilles, Pointes d'Asperges, Sardines à l'huile, etc. Vina français, en petits quarts de 15 gallons chaque, de do en caisses de 12 douz. de bouteilles. Vins d'Espagne, en quarts de 30 gallons, Vin de Port en pipes, Vinaigre de vin blanc, Champagne en caisses et paniers, de Rubart père et fils, do do de Menet et Chaudron, do do de St. Perry, rosa, do mousseux, de la maison de Florant Faure. L. DELAGRAVE.

R. LOUIS DELAGRAVE a transporté son Bureau sur la Rue des Commissaires à côté du Bureau du Rail-Road. 25 août 1846.

SWORDS HOTEL.

M. SWORD ayant cédé l'Hôtel qu'il occupait depuis un grand nombre d'années dans la rue St. Vincent à M. MICHAEL O'NEIL, ci-devant du City-Hotel, rue St. Paul, il espère que le public voudra bien continuer son patronage à son successeur. De sa côté M. O'NEIL, sollicite respectueusement ce même patronage qui a été accordé à son prédécesseur. L'expérience qu'il a acquise pendant 13 ans dans ce genre d'affaire lui fait espérer qu'il saura mériter l'encouragement qu'on voudra bien lui accorder. Ses Vins et ses Liqueurs seront de la meilleure qualité, et sa Table sera toujours abondamment fournie des meilleurs Mets que le Marché peut offrir. M. O'NEIL saisit cette occasion pour faire ses sincères remerciements à ses amis et au public pour l'encouragement qu'il lui ont toujours accordé au City-Hotel, pendant plusieurs années, et il les invite à lui continuer le même support dans son nouvel établissement, où ils seront servis dans le meilleur goût et à des prix très-mo-dérés. M. O'NEIL. 31 juillet.

FRED. CARLISLE, DOREUR,

166. Rue Notre-Dame. 166. MONTREAL.

FABRICANT de Cadres de Miroirs et de gravures, nettoie et vernit les Cartes Géographiques, redore les vieux articles, nettoie et vernit les vieilles peintures etc, etc, etc. (No. 166 Rue Notre-Dame, vis-à-vis Messrs. Gibb et cie.

N. B. Toutes commandes seront reçues avec reconnaissance et exécutées avec expédition, à des prix modérés. 25 juillet, 1846.

OPPOSITION. LA LIGNE DU PEUPLE.

JUSQU'A nouvel ordre, le Steamer QUEBEC le plus rapide de l'AMÉRIQUE BRITANNIQUE ne sera parti comme suit: De QUEBEC, les LUNDIS, MERCREDI et VENDREDI à sept heures P. M. De MONTREAL, les MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS à huit heures P. M. Québec 25 juillet. J. WILSON.

Les différents journaux de cette ville et de Montréal voudront bien donner à cet avis trois insertions.—J. W.

PHARMACIE CANADIENNE, Coin des Rues St. Lambert et St. Jacques.

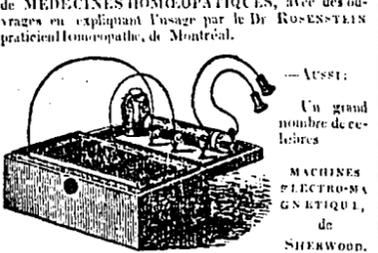
Maison de l'Hon. L. H. LaFontaine, (Habite le Dr. Wilson.) ON trouvera constamment à cette Etablissement un assortiment général de DROGUES, REMÈDES A PATENTES, PARFUMERIES INSTRUMENTS DE CHIRURGIE, &c., &c., &c.

Le tout des meilleures manufactures françaises et anglaises. Les ordres de MM. les Médecins et Marchands de la campagne seront exécutés avec le plus grand soin. Consultation à toutes les heures de la journée. 31 juillet. ED. TRUDEL, M. D.

Nouvelle Pharmacie, Coin des Rues Notre-Dame et St. Denis.

DIRECTEMENT VIS-À-VIS L'HOTEL DONEGANA. Les sousignés ayant d'acheter l'établissement, ci-dessus au l'honneur d'informer les habitants de Montréal et des environs, qu'il sont maintenant prêts à leur offrir un assortiment étendu et général de DROGUES, PRÉPARATIONS CHIMIQUES, MÉDECINES PATENTÉES, PARFUMERIE, INSTRUMENTS DE CHIRURGIE, &c., &c., &c.

d'une qualité à ne pas être surpassée par aucune maison de cette ville, ayant été choisis par le Dr. COTE lui-même avec le plus grand soin et aux prix les plus modérés. Les sousignés ont aussi un assortiment étendu de boîtes de MÉDECINES HOMÉOPATHIQUES, avec des ouvrages en expliquant l'usage par le Dr. ROSENSTEIN praticien homéopathe, de Montréal.



Les médecins aussi bien que les marchands de Drogues en général voudront bien venir voir et juger par eux-mêmes: les sousignés étant déterminés à ne rien négliger, de leur part, pour satisfaire en toute manière ceux qui voudront bien les favoriser de leur patronage. Le Dr. COTE à son bureau voisin de la Pharmacie où il sera constamment assés afin de recevoir les patients qui voudront bien le favoriser de leur pratique. N. B.—Eau de Soda et Nectar de Gingembre, à la Fontaine. Toute prescription sera remplie avec le plus grand soin et exactitude. MARCELLIN COTÉ & CIE. 31 juillet 1846.

REFORMISTES, ATTENTION!

Procurer-vous cet ouvrage remarquable, écrit dans vos intérêts. A VENDRE CHEZ MM. ARMOUR ET RAMSAY RUE ST. FRANCOIS-NAVIER, UN PAMPHLET EN LANGUE ANGLAISE, SUR LES AFFAIRES DU CANADA. Par un Canadien. Prix:—TRENTE SOUS. Montréal 31 juillet 1846.

SANATOGA SPRINGS. LAFAYETTE HOUSE, BROADWAY, TOUT PRÈS DE L'EMBARCADERE DU RAIL-ROAD.

J.-B. RICARD, Restaurateur Français, dont la maison a été dernièrement incendiée, prévient MM. les voyageurs qu'il vient de monter un autre établissement en face de celui qui a été détruit, et qu'il a réuni dans ce nouvel hôtel tout le confort que l'on peut désirer.

Toile à Blueaux, de Hollande DE PREMIERE QUALITE. A VENDRE par le sousigné, rue des Commissaires, No. 105, porte voisine du bureau de Chemin de Fer du St. Laurent et du Champlain. L. DELAGRAVE. 28 août.

AVIS ALIEU laissera le port de Chambley pour Montréal tous les Lundi et Jeudi matin à 4 heures au lieu de 6 heures, et passera en conséquence 2 heures plus tôt à chaque place intermédiaire. F. SINCENNES. 28 août 1846.

HOTEL DONEGANA, RUE NOTRE-DAME.

LE PROPRIETAIRE de ce MAGNIFIQUE ETABLISSEMENT, sans égal dans ce pays, en offrant au public les remerciements pour l'encouragement libéral que son oncle (M. RASCO) et lui ont rencontré, durant les douze années qu'ils ont conduit l'établissement si bien connu sous le nom d'HOTEL RASCO, a l'honneur d'annoncer qu'il vient de se transporter dans cette

SPLENDIDE MAISON, RUE NOTRE-DAME.

Ci-devant appartenant à Wm. Bingham Esq. et la résidence des gouverneurs les lords Durham et Sydenham; la maison a été considérablement augmentée et montée avec toutes les commodités et toutes les recherches que le confort et le luxe peut désirer. La SITUATION est centrale, à une petite distance du champ de Mars, de la Cathédrale, de l'Eglise St. Jacques, du Palais Episcopal, des Banques, des Bureaux du gouvernement, du Palais de Justice et des autres établissements publics. La beauté du site, et l'élevation sur laquelle l'Hôtel est bâti, lui donne beaucoup de lumière et beaucoup d'air; il commande de tous côtés une vue excellente, magnifique de la Cité, de la Rivière, de l'Île Ste. Hélène de la rive opposée, de la Montagne et du paysage si pittoresque qu'environne.

L'établissement a été meublé de fond en comble avec des MEUBLES, TAPISSERIES, TAPIS, TENTURES etc., TOUT NOUVEAU ET DU GENRE LE PLUS SÔMPTUEUX ET LE PLUS FASHIONABLE dignes de toutes façons du PREMIER HOTEL de l'Amérique Britannique. On trouve dans la maison 6 chambres de bain et une Salle de Billard. La TABLE sera toujours fournie de toutes les raretés de la saison, et en même temps que le propriétaire n'espérera rien pour satisfaire ceux qui voudront bien l'honneur de leur patronage, le grand nombre de personnes que l'étendue de son établissement lui permet de recevoir, fera que ses prix et charges seront très raisonnables. Des voitures sont toujours prêtes à conduire les voyageurs aux Bateaux à Vapeur, aux différents endroits de départ, aux Bureaux de Stages on Diligence, et à aller les prendre à leur arrivée. Enfin le propriétaire actuel ne négligera rien pour rendre son établissement digne du patronage libéral qu'il a déjà reçu comme successeur de Rasco.

Montreal 19 Juin 1846. J. M. Donegana.

LA MAISON HARKIN ET BADEAUX IMPORTATION DU PRINTEMPS. HARKIN & BADEAUX, No. 140 rue Notre-Dame.

LA MAISON HARKIN ET BADEAUX annonce au public l'arrivée d'un assortiment complet de Marchandises de fond et de fantaisie, pour le commerce du printemps, et de l'été. On trouvera chez le SOUSIGNÉ: Fonds comprend ce qu'il y a de plus varié et de plus à la mode en fait de tissus. (Vêtement de Dames etc., Les marchands de la Campagne sont invités à visiter la maison H. & B. il y trouveront tout ce qui peut convenir à leur commerce. A des prix raisonnables. Montréal, 12 juin 1846.

CHAPEAUX FASHIONABLES DE LONDRES. LE SOUSIGNÉ vient de recevoir par le Great Britain, Palmyra et Lady Seaton, VINGT CAISSES de CHAPEAUX de CASTOR, et de Soie, comprenant toutes espèces de qualités, des plus des plus récentes et dans le dernier goût. Les Marchands du Haut-Canada trouveront un assortiment complet et seront servis avec la libéralité ordinaire. ANDREW HAYES. Montréal, 31 juillet, 1846.

MAGASIN DE Nouveautés MAISON BEAUDRY & FRERE Rue Notre-Dame, No. 124, P. Eglise Angl. VIS-À-VIS L'ÉGLISE ANGLAISE.

LA MAISON BEAUDRY & FRERE vient de recevoir son assortiment du printemps de marchandises de FONDS et de GOÛTS, choisies avec le plus grand soin, par un des associés dans les différents marchés de France, d'Angleterre et d'Écosse, ils ont surtout en main une belle collection de Châles de Satin et Cashmere, Étoiles à pantalons et à veste, Tapis fins, superfin, Bruxelles et Imperiaux, aussi des Boutons avec la feuille d'érable et le castor. Montréal, 31 juillet 1846.

HOTEL DALEY. J. H. DALEY, (CI-DEVANT DE KINGSTON.)

ÉTANT venu se fixer à Montréal, a pris cet ETABLISSEMENT si bien connu comme l'HOTEL RASCO, qu'il a entièrement renouvelé, et où les voyageurs trouveront tout le confort et tout l'aisance qui peut se rencontrer dans les principaux hôtels de ce continent.

Les Chambres à Coucher Sont bien aérées et seront tenues en hiver à un degré suffisant de chaleur. Les Salons des Dames et des Messieurs Sont complétés avec tout le luxe que le goût le plus élégant puisse suggérer ou que les dépenses les plus délicates puissent procurer. Aucune dépense n'a été épargnée pour mettre les meubles et arranger les appartements, de manière à égaler les Salons de réception les plus recherchés. La Carte du Menu Comprendra toujours les Mets les plus délicats que l'on puisse obtenir sur les excellents marchés de ville; et l'on peut se prévaloir du département culinaire, conduit par un Chef de Cuisine des plus habiles, ne pourra manquer de satisfaire les plus gourmets.

J. H. DALEY saisit cette occasion pour offrir ses remerciements les plus sincères de l'encouragement distingué et libéral qu'il a reçu pendant si longtemps à Kingston, et il assure ses bons amis et le public en général, qu'il se montrera toujours très empressé à donner toute son attention à leur confort. Montréal, 16 juin 1846.

JARDIN BOTANIQUE DE GUILBAULT, RUE COTÉ No. 14.

ON trouvera constamment à cet ETABLISSEMENT, PLUSIEURS MILLIERS de PLANTES RARES de toutes espèces. Cette collection est la plus considérable à présent de l'Amérique. On invite le public à la venir visiter afin de pouvoir juger de l'étendue de cette collection. ON NE PAYE RIEN POUR VOIR. Rue coté, derrière la Banque de Montréal. Montréal, 14 Juillet.

Reçue par le Great Britain, RORY O'MORE, Britannia et Erromanga. J. L. BEAUDRY & CIE. No. 80, Rue Notre-Dame.

VIENNENT de recevoir par les vaisseaux ci-dessus, un assortiment splendide et très étendu de Marchandises de fonds et de goût, et ils en attendent encore tous les jours par le PEARL, LADY SEATON, VIVID, et autres Vaisseaux venant de Glasgow et de Liverpool. Montréal, 12 mai, 1846.

FAITES ATTENTION. TAPIS A L'HUILE, VENDRE au magasin de Marché à Foie, 400 verges de TAPIS FLEURIS, de patrons et grands assortis, pour Chambre, passage et Escalier, ainsi que pour Indes, piano, etc., et autres Toiles, et Soies fines pour différents usages; Toile, pour Chapeaux, Capots et Manchettes, etc.

SOURCES DE ST. LEON. LES SOURCES DE ST. LEON, situés à environ 10 milles de la Rivière-du-Loup, ont été loués pour quelques années, par le Soussigné, qui prend la liberté d'informer ses amis et le public qu'il réside sur les lieux, où il est prêt à recevoir les voyageurs et à expédier l'Eau Minérale à ceux qui en demandent.

Les personnes suivantes qui ont été nommées Agents et auront constamment à vendre: à Montréal, chez MM. HARKIN & BADEAUX; aux Trois-Rivières, chez MM. LARUE & CIE; et à Québec, chez M. L. GINGRAN. ST. LEON, 13 mai. JOHN GRANT.

VOYAGE DE PLAISIR A VARENNES.

TOUS LES DIMANCHES A UNE HEURE PRÉCISE. LE Steamer ST. LOUIS commença ses voyages réguliers à Varennes, Dimanche prochain le 7 courant, et continuera pendant la saison, tous les Dimanches en partant de Montréal à 1 heure P. M., et revenant de bonne heure dans l'après-midi. 6 juin.

O. BEAUCHEMIN, Relieur, informe ses amis et le public qu'il a transporté son Atelier dans les Bureaux de LA REVUE CANADIENNE, No. 15 Rue St. Vincent, mail. STANISLAS DRAPEAU, Chef d'Atelier. IMPRIMERIE DE LA REVUE CANADIENNE